

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique des Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1960, tome 58, p. 263-275

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Chronique des Anciens

DANS LE CLERGE

DANS LES DIOCESES

Son Exc. Mgr von Streng, évêque de Bâle et Lugano, a nommé :
chanoine titulaire non-résident du Chapitre cathédral de Soleure, M. l'abbé **Joseph Fleury**, curé-doyen de Delémont ;
doyen des Franches-Montagnes, M. l'abbé **Victor Theurillat**,
curé des Bois.

Son Exc. Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a nommé :
aumônier de la Clinique psychiatrique de Bel-Air à Genève,
le R. P. **Maurice Delaloye**, de l'Ordre des Dominicains.

Son Exc. Mgr Adam, évêque de Sion, a nommé :
curé d'Isérables, M. l'abbé **Francis Lecomte**, recteur d'Aproz ;
curé de Salins, M. l'abbé **Hermann Salamin**, curé d'Isérables.

M. l'abbé **Jean-Loys Ory-Nappez**, ordonné prêtre à Soleure en la fête des SS. Pierre et Paul, a célébré sa Première Messe solennelle en sa paroisse natale, à Delémont, le 3 juillet suivant.

A plusieurs reprises, nous avons aperçu dans nos journaux des comptes rendus de jubilés sacerdotaux. Or, plusieurs de ceux-ci concernaient l'un ou l'autre de nos Anciens.

Ce sont :

celui de Mgr **Karl Gisler**, aumônier d'hôpital à Altdorf. Ces cinquante ans de sacerdoce ont donné lieu à une grande fête, le 15 août dernier, à Spiringen. Le vénéré jubilaire

appartient à une volée d'élèves particulièrement célèbre puisque c'est celle où brillaient les noms des Joseph Escher, Louis Broquet, Marc Morand, etc. Mgr Gisler eût désiré, tant il est resté attaché à notre Maison, la présence de Mgr l'abbé-évêque de Saint-Maurice à la solennité du 15 août. Retenu par le pontifical de sa cathédrale, Mgr Haller a adressé au jubilaire un message de compliments et de vœux ;

celui de M. l'abbé **Albert Schubel**, de Fribourg, et actuellement retiré en l'abbaye cistercienne de Hauterive. Cet Ancien peut se rappeler Saint-Maurice pour une double raison : il en est non seulement un ancien élève mais il a reçu son sacerdoce des mains de Mgr Joseph Abbet, abbé-évêque, qui remplaçait l'évêque du diocèse, Mgr Deruaz, alors aveugle. C'était le 17 juillet 1910 ;

celui de M. l'abbé **Gabriel Donnet**, curé de Massongex, qui, le jour de la fête patronale de sa paroisse, le 26 juin dernier, a commémoré le vingt-cinquième anniversaire de son sacerdoce. L'abbaye était heureuse d'être représentée à cette fête, M. le chanoine Raphaël Gross ayant apporté ses bons vœux à cet Ancien et très cher voisin ;

celui de M. l'abbé **Marcel Bitchy**, curé de Courchavon. Au cours d'une fête intime et pleine de cordialité, M. l'abbé Bitchy commémora ses vingt-cinq ans de sacerdoce. Nous l'en complimentons d'autant plus amicalement que nous nous le rappelons comme un compagnon de chambre particulièrement délicat et dévoué. De plus, il est l'un des collaborateurs de nos confrères du Collège Saint-Charles où, en marge de ses occupations paroissiales, il se plaît à donner quelques heures de classe.

Les « Echos » présentent à tous ces prêtres jubilaires leurs compliments respectueux.

Ad multos felicesque annos !

CHEZ LES CHANOINES DU GRAND-SAINT-BERNARD

S'il est vrai que l'on a appris par les journaux la plupart des nouvelles que nous transcrivons, il nous est agréable de remercier S. R. Mgr Lovey, Révérendissime Prévôt, qui a souci d'informer lui-même notre revue des événements de sa Congrégation et ainsi de confirmer et souvent de compléter ce que nous aurions pu glaner ailleurs.

M. le chanoine **Bruno Cornut**, curé de Bovernier, s'est retiré du ministère ; il donne des cours de pastorale et de catéchétique au Séminaire de Martigny ;

M. le chanoine **Lucien Quaglia**, recteur de Ravoire, a été nommé curé de Bovernier ;

M. le chanoine **François Rey**, prieur-curé de Lens et frère de notre confrère, M. le chanoine Martin Rey, missionnaire au Sikkim, a été nommé recteur de Ravoire ;

M. le chanoine Dr **René Berthod**, recteur du Collège Champittet, a été nommé prieur-curé de Lens ;

M. le chanoine Dr **Gérard Payot**, professeur de dogmatique au Séminaire de Martigny, a été nommé recteur du Collège Champittet, à Lausanne ;

M. le chanoine **Gérard Emery**, clavendier-économe à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, a été nommé professeur à l'Ecole d'agriculture de Montfleury, à Aoste ;

M. le chanoine **Charles Reichenbach** a été nommé clavendier-économe à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard.

Le 14 septembre, en la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, MM. les chanoines **René Bruchez**, **Francis Darbellay** et **Hilaire Tornay** ont émis leurs vœux solennels. Par ailleurs, ils ont reçu les ordres mineurs, ainsi que M. le chanoine **Noël Voeffray**. Le même jour, M. **Jean-Claude Ducrey**, avocat et notaire, de Martigny, revêtait l'habit des chanoines de St-Augustin à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard et commençait son noviciat.

Le jeudi 20 octobre dernier, la Congrégation du Grand-Saint-Bernard inaugurerait, en une fête des plus solennelles, un nouveau bâtiment de son Collège de Champittet. Cet événement marqua à sa façon le dixième anniversaire de l'activité des chanoines de Mont-Joux en terre lausannoise. Arrivés en 1950, ils avaient repris un établissement de cent cinquante élèves et, maintenant, ils peuvent en compter bientôt six cents. A elle seule, cette statistique révèle l'excellence du travail que nos confrères et leurs collaborateurs ont accompli dans ce noble labeur de l'instruction et l'éducation de la jeunesse.

L'ouverture de cette nouvelle aile et la commémoration de ces dix ans d'activité avaient rassemblé à Champittet, où les accueillait Monseigneur le Prévôt ainsi que les Autorités et les chanoines de céans, Son Exc. Monseigneur l'Evêque du diocèse, Son Exc. Mgr Haller, Mgr Raymond Schmidt, vicaire général, M. Antoine Favre, Juge fédéral, M. Boven, président du Conseil synodal, et maintes autres personnalités du monde civil et ecclésiastique aimablement conviées à cette inauguration.

Il ne nous appartient pas d'écrire ici la chronique de cette manifestation. Cependant, il nous est très agréable de

relever combien elle fut l'occasion d'un large et cordial témoignage de sympathie pour l'activité de nos confrères de Champittet. Les orateurs ont retracé comme il convenait ce que la réalisation d'aujourd'hui devait aux pionniers d'hier et notamment à celui qui, après avoir été l'âme de cette entreprise, s'était vu confier d'autres responsabilités, M. le chanoine Berthod. Guidés maintenant par M. le recteur Payot, maîtres et élèves ne manqueront pas de tisser des jours très prospères dans l'histoire de cette sympathique Maison.

CHEZ LES RR. PP. CAPUCINS

Le Chapitre général de la Province suisse des Capucins a appelé le R. P. **Pascal Rywalski** aux fonctions de 1er Définitiveur et à celles de Custode général le R. P. **Albert Goumaz**. Celui-ci a été nommé Gardien à Bulle ; le R. P. **Bienvenu Valentini**, à Saint-Maurice ; le R. P. **Damien Mayoraz**, à Sion ; le R. P. **Didier Bondallaz**, à Romont ; le R. P. **Jean Bosco Goumaz**, à Fribourg ; le R. P. **Armand Salamin**, Supérieur au Landeron ; le R. P. **Régis Balet**, Directeur du Scolasticat de Saint-Maurice où il succède au R. P. Damien. Celui-ci y laisse une Maison parfaitement ordonnée, imprégnée d'esprit surnaturel, toute baignée de douceur et de simplicité franciscaine, offrant aux jeunes aspirants l'idéal climat où puissent se développer harmonieusement les vocations naissantes. Saint-Maurice gardera du R. P. Damien un impérisable souvenir.

Le R. P. **Gervais Aeby**, qui fut avec son confrère le R. Père Pascal l'un des très appréciés prédicateurs de la retraite des classes de maturité à Viège, nous a aimablement offert en y écrivant une fort délicate dédicace son « Quatre Chemins de croix » récemment paru aux Editions « La Colombe » à Paris. Rédigées en une langue robuste et élégante, ces méditations sont alimentées aux seules sources de l'Écriture Sainte et de la Liturgie. De plus, elles conduisent vers la Résurrection du Seigneur, ce qui en fait une invitation à l'espérance. Que voilà un exercice spirituel désormais arraché à la banalité de tant de formules traditionnelles !

Un autre livre de spiritualité dû à la plume d'un R. Père Capucin, c'est celui qu'un excellent billet de Pierre Vallette nous signale : « Un prophète de la vraie joie, S. François d'Assise » du R. P. **Benoît-Joseph Bickel**. L'excellent publiciste de la « Feuille d'Avis du Valais » nous dit de cet ouvrage qu'il lui a « apporté le témoignage du véritable esprit franciscain, cet esprit qui aidera toujours l'homme désespéré à trouver à son contact la force de relever la tête un jour, pour reprendre le bon combat ».

Enfin, on annonce la parution d'un « vocabulaire français-patois » dû à la science du R. P. **Zacharie Balleys**. Cette

étude de linguistique va retenir l'attention des patoisants romands et de quiconque aime à se pencher sur les problèmes de lexicographie.

NOMINATIONS

Le Recteur de l'Université de Fribourg pour les années académiques 1960-62 a été choisi en la personne de Monseigneur **Xavier de Hornstein**, de la Faculté de théologie. Celui-ci a inauguré ses hautes fonctions le 15 novembre, fête de S. Albert-le-Grand et Dies Academicus de la nouvelle année scolaire, en développant le thème suivant : « La psychologie des profondeurs et la psychothérapie dans leurs rapports avec la pastorale ».

Son Exc. Mgr Haller, empêché de prendre part à cette journée, s'y était fait représenter par M. le chanoine Georges Rageth, professeur de philosophie.

A Fribourg encore, M. **Oscar Vasella**, doyen de la Faculté des Lettres, a été réélu dans ses fonctions pour l'année en cours. Cet éminent professeur, soit dit en passant, avait représenté l'Université des catholiques suisses au XI^e Congrès international de Sciences historiques qui se tint à Stockholm en août dernier. Il y était accompagné de son collègue M. le professeur Roland Ruffieux.

La Société d'Histoire de la Suisse romande, lors de son assemblée de septembre dernier, a confié sa présidence à M. **André Donnet**, directeur de la Bibliothèque cantonale et des Archives. On a fait remarquer que ce choix n'était pas uniquement celui de la courtoisie et du tour de rôle. Il a voulu souligner les mérites de ce haut fonctionnaire valaisan qui mène les divers organismes dont il a la charge avec un dynamisme éclairé et rebelle à toute stagnation routinière. On a voulu honorer l'auteur de maintes publications intéressantes et, en plus, celui qui sait provoquer et diriger des recherches historiques. Mille bravos au savant rédacteur des « Vallesia », de cette revue qui ne le cède en rien aux autres publications similaires du dehors, tant elle est soignée pour le fond et la forme.

La section académique « Lémania » des Etudiants Suisses nous a aimablement fait part en juillet dernier du renouvellement de son Comité pour le semestre d'été.

Depuis, de nouvelles élections sont intervenues. Nos prochains

« Echos » se feront un devoir d'en publier les résultats. En attendant, nous remercions l'Ancien Comité et spécialement celui qui le présidait avec une souriante autorité, M. **Jean-Marc Gaist**, d'avoir eu souci de notre revue et de ses lecteurs...

DANS LA HIERARCHIE JUDICIAIRE

Le siège de Juge cantonal devenu vacant par le décès du regretté M. André Germanier a été repourvu par le Grand-Conseil valaisan lors de la session prorogée du 7 juillet dernier. C'est M. **Henri Fragnière**, greffier au même Tribunal et conseiller communal de Sion, qui a été élu.

Avec la Haute Assemblée, nous saluons respectueusement ce nouveau Juge cantonal dont nous savons qu'il est parfaitement préparé à ses nouvelles fonctions tant par sa profonde



(Cliché aimablement prêté par le *Nouvelliste*.)

science juridique que par ses qualités d'expérience humaine, telles qu'il les a déployées dans les postes importants — présidence centrale des Etudiants Suisses en 1944,

chef du service juridique du Département de Justice et Police de 1948 à 1950, greffe du Tribunal cantonal, Municipalité et Commission scolaire de Sion — où l'ont placé tour à tour la confiance de ses concitoyens et celle des Autorités.



(Cliché obligeamment communiqué par la
Feuille d'Avis de Monthey.)

Un deuxième Juge cantonal honore la famille des Anciens de Saint-Maurice : M. **Aloys Morand**, avocat et notaire à Monthey, élu le 17 novembre à notre Haute Cour. Lui aussi est admirablement préparé à ses nouvelles fonctions, étant déjà Rapporteur près le même Tribunal et étant, de surcroît, juge au Tribunal militaire. De plus, sa carrière politique et son expérience des affaires l'aideront à se pencher sur les multiples cas qui ressortissent actuellement à la plus haute instance cantonale. En effet, M. Morand est député, vice-président de la Commission des finances du Grand-Conseil et, dans le passé, il présida le Conseil général de Monthey ainsi que la Chambre pupillaire.

Nous lui exprimons nos cordiales félicitations et lui adressons nos vœux respectueux.

Au poste de greffier du Tribunal cantonal a été appelé M. **Roger Lovey**, de Fully, avocat.

M. **Michel Michelet**, de Nendaz, a été nommé rapporteur-substitut près le Tribunal de Conthey.

A Fribourg, le Tribunal d'arrondissement de la Glâne a reçu un nouveau greffier-adjoint en la personne de M. **François-Xavier Deschenaux** qui, en plus, assumera les fonctions de substitut du préposé à l'office des poursuites et au registre du commerce.

A tous, nos meilleurs compliments et nos vœux de féconde carrière !

AU SERVICE DU PEUPLE

On sait que l'Université populaire, de création relativement récente chez nous, connaît un succès qui va croissant avec les années. Parmi le corps professoral nous apercevons plusieurs Anciens de Saint-Maurice. Ce sont :

à la chaire de psychologie : M. **Jean-Blaise Dupont**, psychologue-conseil à La Tour-de-Peilz ;

à celle de littérature française : M. le chanoine **Norbert Viatte**, professeur à Saint-Maurice ;

à celle d'histoire : M. **Michel Campiche**, professeur à Saint-Maurice, et M. **François-Olivier Dubuis**, archéologue cantonal et professeur au Collège de Sion ;

à celle d'exégèse : M. le chanoine **Georges Delavy**, chanoine du Grand-Saint-Bernard et professeur d'Ecriture Sainte aux Séminaires de Sion et de Martigny.

PRO ARTE

Les lecteurs des « Echos » ont pu apprécier à maintes reprises les articles littéraires de leur fidèle correspondant et ami, M. **Maurice Métral**. Aussi auront-ils partagé la joie de tous les amis de ce vivant et fécond publiciste en apprenant de lui qu'il avait obtenu le second prix de « Lectures pour les Jeunes ». Honneur à ce distingué lauréat !

Le Cercle des Beaux-Arts de Martigny est actuellement présidé par M. le Dr **Charles Bessero**. Celui-ci, à l'occasion du Comptoir qui se tenait en cette vivante cité durant le mois d'octobre, a pris la très heureuse initiative d'organiser une exposition de peinture consacrée à tous les artistes de notre canton. Des toiles remarquables ont été ainsi rassemblées dans la grande salle de l'Hôtel de Ville et ont fait l'admiration de nombreux visiteurs.

Nous félicitons chaudement notre cher Ancien de consacrer ses rares loisirs à une activité de cette classe et de contribuer ainsi non seulement à faire connaître nos peintres aux amateurs d'art mais d'initier peu à peu notre peuple à cet aspect encore trop ignoré de nos richesses nationales.

Un jeune pianiste de Fribourg, M. **François Gaudard**, vient de donner avec beaucoup de succès son premier récital de piano en sa ville natale. Les grands noms de Bach, Beethoven, Chopin, Schubert, Brahms et Ravel voisinaient en son riche programme. L'excellent virtuose qu'il est a joué avec une parfaite maîtrise. Une critique que nous avons sous les yeux dit grand bien de ce récital et elle relève notamment la qualité suivante : « La réserve que François Gaudard a mise dans son jeu a produit une excellente impression ; cette espèce de pudeur — où l'on soupçonnait peut-être un peu de trac aussi — me semble préférable au vain étalage de ses possibilités, accompagné de la mimique appropriée ».

Souhaitons une heureuse carrière à ce virtuose et espérons qu'il saura toujours garder cette simplicité et cette discrétion qu'on s'est plu à lui trouver !

Il est mille demeures dans la Maison de l'art... C'est ainsi qu'un jeune employé de l'Arsenal de Saint-Maurice, M. **Guy Fournier**, a reconstitué une Tour de Pise en miniature avec des allumettes. Il lui en a fallu environ cinquante mille, à quoi il faut ajouter cinquante tubes de colle... La tour est flanquée de gardes et munie d'un éclairage.

Notre Ancien aime consacrer une partie de ses loisirs à ces sortes de passe-temps. Bientôt, assure-t-il, il reproduira de la même manière la tour abbatiale.

Nous lui souhaitons bonne réussite et le complimentons amicalement de son travail de patience : les belles choses le méritent !

MARIAGES

Avant toute autre chose, nous devons rectifier une information parue dans notre dernière chronique. Deux lignes étant tombées dans la composition, il s'ensuivit une interversion de noms qui faussa complètement les faire-part que nous avions transcrits. Nous prions les intéressés de bien vouloir nous excuser cette inexplicable distraction.

Il s'agit des mariages de MM. **Michel Bosi et Yves Pottier**, tous deux de Monthey. Nos deux Anciens se sont mariés le même jour ; le premier a épousé Mademoiselle Eliane Bonvin, d'Ardon ; le second, Mademoiselle Anne-Marie Manno, d'Alasio (Italie).

Ont été unis par les liens sacrés du mariage :

le 4 juin : M. **Hervé Villard**, de Porrentruy, et Mlle Marcelle Bulliard, de Fribourg ;

le 11 juin : M. **Eric Biselx**, d'Orsières, et Mlle Marie-Claude Darbellay, de Liddes ;

le 25 juin : M. Dr **Daniel Pometta**, médecin à Lausanne, et Mlle Dariane Firmenich, de Genève ;

le 2 juillet : M. **Philippe Bridel**, à Etagnières, et Mlle Emilie Vernez, de Lausanne ;

le 9 juillet : M. **Even Gollut**, de Saint-Maurice, et Mlle Marlies Jörger, de Coire ;

le même jour : M. **André Imhof**, de Port-Valais, et Mlle Jeannette Micheli, de la même commune ;

le 16 juillet : M. **Raphaël Carnat**, de Delémont, et Mlle Francine Rais, de la même ville ;

le même jour : M. **Louis Casas**, de San Félin de Guixols (Espagne), et Mlle Sylvia Zagnoli, de Montreux ;

le même jour : M. **Bernard Mudry**, de Monthey, et Mlle Janine Marchetti, de la même ville ;

dans le même mois : M. **William Gaiani**, de Boveresse (Neuchâtel), et Mlle Georgette Matthey, de Fleurier ;

le 4 août, M. **Amédée Arlettaz**, juriste à Fully, et Mlle Romaine Jacquod, de Bramois ;

le 13 août, M. **Vital Donzé**, de Genève et Mlle Blanche Détraz, de Versoix ;

le 3 septembre, M. **Gilbert Capraro**, de Vernayaz, et Mlle Alberte Riquen, d'Ardon ;

le 10 septembre, M. **Bernard Athanasiadès**, de Territet, et Mlle Martine Magnard, de Lyon ;

le même jour, M. **François Simon**, de Siviriez, et Mlle Marie-Claude Maillard, de Le Saulgy ;

le 17 septembre, M. **Jean-François Curdy**, de Vouvry, et Mlle Giovanna Magello, de Padoue ;

le même jour, M. **Paul Bouele**, d'Aigle, et Mlle Madeleine Surchat, de la même ville ;

le même jour, M. **Roland Moulin**, d'Aigle, et Mlle Ruth von Siebenthal, de la même ville ;

le 18 septembre, M. **Ronald Vernay**, de Massongex, et Mlle Augustine Zweckmair, de Steyr (Autriche) ;

le 19 septembre, M. **Daniel Derivaz**, méd-vét., des Marécottes, et Mlle Marie-Madeleine Jacquier, de Salvan ;

le 24 septembre, M. **Michel Faval**, ing., d'Orsières, et Mlle Anny Emonet, du même bourg ;

le 1er octobre, M. **André Studer**, de Saint-Léonard, et Mlle Georgette Oggier, d'Uvrier ;

le 8 octobre, M. **Raymond Farquet**, de Sion, et Mlle Vanna Brunetti, de Florence ;

le 11 octobre, M. **Bernard Délez**, des Marécottes, et Mlle Marie-Lucie Gay, de Martigny ;

le 16 octobre, M. **André Vogel**, chiropraticien à Sion, et Mlle Madeleine de Werra, de la même ville ;

le 12 novembre, M. **Henri Galletti**, médecin, de Monthey, et Madame Andrée Maffiolini-Joliat.

Que Dieu protège ces nouveaux foyers et les comble de ses meilleures bénédictions ! Nous adressons à tous ces chers Anciens et à leurs épouses nos félicitations cordiales et nos souhaits de bonheur.

EXAMENS

EXAMEN D'ETAT

MM. **Pierre de Chastonay**, de Sierre, et **Gaston Moulin**, de Vollèges, ont obtenu de l'Etat du Valais leur brevet d'avocat. Nous leur souhaitons une brillante carrière juridique.

UNIVERSITE DE BERNE

Final de médecine-vétérinaire : M. **Daniel Derivaz**, des Marécottes.

UNIVERSITE DE FRIBOURG

Licence en droit : M. **François Deschenaux**, de Fribourg ;

Diplôme d'études pédagogiques : M. **Antoine Bielander**, de Brigue ;

2e propé de médecine : MM. **Michel Vouilloz**, de Martigny-Bourg, et **René Wasem**, de Tramelan ;

1er propé de médecine ; M. **Maurice Rais**, de Delémont.

UNIVERSITE DE GENEVE

Doctorat en médecine : M. **Louis Dayer**, de Nendaz ;

Doctorat en médecine dentaire : M. **Jean-Marie Zurcher**, de Martigny-Ville ;

Doctorat en droit : M. **Gonzague Rémy**, de Bulle ;

Final de pharmacie : M. **Paul Amacker**, de Sion ;

Licence H.E.C. : MM. **René Favre**, lic. en droit, président de Vex ; **André Gillioz**, de Saint-Maurice, lui aussi déjà licencié en droit, et **Charles-Albert Morand**, de Sierre ;

Licence en droit : M. **Victor Gillioz**, de Riddes ;

Licence ès sciences géologiques et minéralogiques : M. **Henri-Léon Torrent**, de Monthey.

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Licence ès lettres : M. **Bernard Athanasiadès**, de Territet ;

2e propé de médecine : M. **Bernard Lugon**, de Martigny-Ville ;

1er propé de médecine : MM. **Gilbert Gross**, de Lausanne, **Francis Gattlen**, de Martigny-Ville, **Albert Piguet**, de Crisier, et **François Troillet**, de Martigny-Ville.

UNIVERSITE DE STRASBOURG

Le 29 juin dernier, M. **Mario Jörger**, pharmacien à Zurich, a obtenu le titre de docteur en pharmacie après avoir présenté et soutenu publiquement la thèse suivante : « Etude du rapport entre les propriétés spasmodiques de diverses substances (Amino-Esters) et la tension superficielle de leurs solutions ».

ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE ZURICH

Final d'architecture : M. **Jean-Paul Darbellay**, de Martigny. On se rappelle avec plaisir que l'an dernier déjà ce candidat avait obtenu un premier prix lors d'un concours international à Hanovre.

TECHNICUM DE FRIBOURG

Diplôme de technicien-architecte : M. **Joël Bianchi**, à Vevey.

MATURITES

M. **Carlo Morpurgo**, de Monthey, a obtenu sa maturité classique au Collège de Sion, et M. **Claude Renggli**, de Genève, au Collège classique de sa ville.

A tous nos vifs compliments !

G. R.